



Compte-rendu Conseil d'Administration ACA du 20/11/2019 à Toulouse

Etaient présents :

Renaldo Sapone, Jacqueline Rionde, Stéphanie Guittot, Jean-Michel Grimal, Christian Quet, Stéphane Chazel, Alain Chatton, Gilles Flottes, Audrey André, Mathieu Harrouët, Christèle Derosch
Marie-Noelle Just

Absent non excusé :

Allan Leon

LE CATALOGUE ETALONS

Le catalogue est à l'impression depuis lundi 18/11. S. Chazel remercie MNJ pour le gros travail accompli.

Pour les ajouts éventuels (statut ostéo-articulaire et temps moyen de récupération cardiaque) ainsi que pour les changements de catégorie des étalons, le groupe étalon doit se réunir et définir les règles.

En ce qui concerne les étalons de show : M. Harrouët travaille sur un catalogue spécifique : y seraient admis, les étalons médaillés ou pères de produit (s) médaillé (s) dans les 5 dernières années en concours ECAHO C minimum. Cela concerne une vingtaine d'étalons.

Il faut décider si on intègre les étalons d'Albidayer ou d'Oman dès lors qu'ils répondent aux critères de sélection. Le catalogue pourra être programmé pour fin janvier 2020, éléments collectés par M. Harrouët sur la base d'une grille similaire à celle de l'endurance + une bonne photo à la pose

M. Harrouët insiste sur le travail à faire sur les lignées maternelles pour faire en sorte de rehausser le niveau de la jumenterie de show.

S. Chazel propose la création d'une recommandation des étalons show

LE GROUPE JUGES et CONCOURS Jacqueline Rionde

Lors de sa réunion de travail le groupe a décidé de fusionner les corps de juges « **orientation endurance** » et « **show / race arabe** » parce qu'un juge ACA doit pouvoir juger un cheval arabe et un cheval d'endurance. Pour parvenir à cela une réunion collaborative /formation sera mise en place les

Association Française du Cheval Arabe
261 rue de Paris (6^{ème} étage)
93100 MONTREUIL
Tél : 01 53 59 60 03 / 06 79 60 39 73
contact@acafrance.org - www.acafrance.org



10 et 11 janvier en vue d'une remise à niveau + une spécialisation pour chaque juge sur la discipline qui n'est pas la sienne à l'origine. Une ou 2 personnes reconnues seront invitées à cette réunion, à l'issue de laquelle une évaluation validera leur entrée dans le corps des juges.

La formation est confiée à Béragère Fayt qui sera aidée par Christian Quet et Yves Richardier pour les contenus.

Grâce aux nouveaux juges polyvalents les concours pourraient être jugés par un jury étoffé (3 au lieu de 2). C. Quet fait remarquer qu'un juge unique permet d'éviter les distorsions de notes.

Une seconde session de formation de 2 jours est prévue à destination des éleveurs et/ou des candidats juges, pour le public du Sud les 8 et 9 Février à St Etienne de Tulmont, et pour le Nord au Mans les 7 et 8 Mars.

MNJ présente aux administrateurs les résultats du sondage avec des graphiques et camemberts. Nous allons inviter personnellement tous ceux qui se sont donné la peine de répondre.

Le groupe communication doit rapidement communiquer sur ces formations ainsi que sur les résultats du sondage auprès des adhérents sur les concours d'élevage.

JMi Grimal : demander aux éleveurs participant à la formation par quel profil de juges ils souhaitent être jugés à la Finale.

MNJ : financement VIVEA pour la formation mais les frais de déplacement seront à la charge des stagiaires.

Quelques points à officialiser pour les concours :

- le jury doit savoir la race du cheval qu'il est en train de juger
- généralisation du ring master/CD : vérification des papiers, état des chevaux, tenues des présentateurs
- règlement du corps des juges à réécrire formellement

GRUPE SCIENTIFIQUE J Michel Grimal

Stupéfaction à la parution des indices ! Des aberrations manifestes ont fait qu'il n'a pas été possible de considérer les BRE 2018 pour la sélection des étalons.

Réunion convoquée en urgence avec INRA et IFCE. Il y a un désaccord entre l'Aca et l'INRA sur le mode de calcul des IRE prenant en compte les performances réalisées en Europe depuis 2013.

IFCE et INRA ont accepté d'intégrer autant que possible les remarques de l'Aca et de travailler sur un mode de calcul différent. Les nouveaux résultats nous seront communiqués dès que possible.



S. Chazel rappelle que les produits de certains étalons « cotés » étant exportés jeunes, leurs résultats en Europe sont inexistantes alors qu'ils performant largement à l'étranger et notamment dans le Groupe VII. Les indices ne veulent donc pas dire grand-chose en écartant ces résultats. L'argument de la triche et dopage dans ces pays plus qu'ailleurs n'est que partiellement recevable du fait que les chevaux sont à égalité dans ces dérives donc les résultats sont quand même révélateurs de la qualité des chevaux entre eux. « *Mieux vaut ne pas avoir d'indices que ces indices ridicules* ». Il souhaite donc que le CA se positionne à nouveau sur la prise en compte des résultats du groupe VII

Vote du CA concernant la prise en compte des résultats du Groupe VII dans le calcul des indices :

POUR à L'UNANIMITE

La demande sera soumise à l'IFCE et l'INRA pour étude de faisabilité et de coût.

J Paul Larrieu explique le système des ratings pour les chevaux de course (attributions de points en fonction niveau de l'épreuve et places) créé par la France et adopté à l'international.

L'AG de l'ACA et de l'ECAHO + FORUM

29 Février et 1^{er} Mars. La date a été retardée d'une semaine à la demande de l'ECAHO

L'hôtel choisi est le HYATT place de la Concorde : hébergement, restauration et salles de conférences sur place.

Le coût des prestations au Hyatt pour l'Aca qui prendra en charge le cocktail de bienvenue, la location de la salle pour son AG et le forum ainsi que le repas du samedi soir offert à tous les participants, sera d'environ **30 000 €**. A cela s'ajouteront les frais inhérents à l'organisation du forum (préparation, animation, frais de déplacement et d'hébergement des intervenants) pour un total de **10 000 €** environ.

Un dossier FE va être monté, en espérant obtenir 50% de subvention pour la manifestation ACA. La manifestation devrait donc coûter **au minimum 20.000 €** de fonds propres à l'ACA

Thématique du Forum : « **Place du show dans l'avenir du cheval arabe** » (formulation à peaufiner)
Cad peut-on encore considérer que le show fait partie des outils de sélection de la race arabe dans la situation actuelle d'évolution vers l'hypertype et de disparition des interactions entre les disciplines autour du cheval arabe ?

Souhait de S. Chazel d'aller vers les gens du show tout en restant centré sur l'Arabe.

Crainte de J Riondé : que ce Forum n'intéresse pas les gens de l'endurance

Comme il manque un intervenant au Forum pour compléter les propositions faites par Bérengère Fayt, S. Chazel propose à C.Quet de faire cette intervention en tant qu'éleveur réputé et spécialisé



endurance qui n'a pas sacrifié le cheval arabe à sa quête de performance. En plus cela permettra d'intéresser plus d'éleveurs à venir au Forum.

En prologue du Forum une partie historique purement sur le cheval arabe (par l'expert libanais Edouard Al Dahdah) doit pouvoir intéresser tous les éleveurs : rappel de l'introduction de l'élevage arabe en France et en Europe, les politiques de missions d'achat menées par les états et aussi par les privés passionnés et orientalistes.

Transition entre l'histoire « ancienne » et le thème du Forum avec un court rappel des systèmes de sélection avant les années 2000 : création des concours de Modèles et Allures dans la race + courses plates pour la sélection, modèle habituel en Pologne et Russie, sélection sévère de la fonctionnalité des étalons en Allemagne (tests des 100 jours à Marbach), création de raids comme Florac en France toujours pour évaluer les capacités du cheval arabe à demeurer un cheval « de guerre moderne »...

Importance de la communication sur l'événement pour attirer du Monde au Forum + AG

Lancement de la promotion par annonce site + FB

S. Chazel souhaite organiser une petite table ronde à Paris lors du CH. du Monde pour impliquer les acteurs majeurs du show français et convoquer quelques journalistes. Réunion prévue le jeudi 28 à 19H au Marriott.

Lors des AG 2020, S. Chazel propose de confier, à William Richardot de Choisey s'il le souhaite, la responsabilité d'un temps d'échange autour du bien-être animal et des problèmes de maltraitance dans le show (mise à disposition d'une petite salle pendant le WE Ecaho et annonce aux participants).

Accueil des personnalités et invités. L'embauche d'une coordinatrice parfaitement bilingue et diplomate est nécessaire. Alice Proust a remis un devis que le CA accepte. La Secrétaire exécutive de l'Ecaho fera également faire sa part du travail.

LE YEARBOOK ACA / CATALOGUE de l'AG ECAHO / FORUM Christele DEROSCH

Proposition d'éditer un livret qualitatif (quadri, beau papier) pour le WE Ecaho qui fasse également office de Yearbook Aca :

- Mots de bienvenue
- Résultats des chevaux français en Show, Courses, Endurance, Sport
- Bilan des actions de l'Aca en 2019 et présentation des projets 2020
- Programme de l'ensemble du WE Ecaho/Aca avec les horaires, la présentation des intervenants et le thème de leurs interventions, explication du fonctionnement du Forum etc
- Résumé de la présentation historique qui précède le Forum avec illustrations (les souches importées qui marquent encore la scène contemporaine)

Association Française du Cheval Arabe
261 rue de Paris (6^{ème} étage)
93100 MONTREUIL
Tél : 01 53 59 60 03 / 06 79 60 39 73
contact@acafrance.org - www.acafrance.org



Travail confié à l'Eperon qui gèrera aussi la régie pub (recherche d'annonceurs en plus de ceux que l'on va leur trouver). Ils feront le chemin de fer, la mise en page et la maquette sur la base des éléments que nous fournirons, une aide à la rédaction avec leur journaliste Jocelyne Alligier, le suivi de fabrication.

Selon tirage le devis de l'Eperon s'élève à 6000 à 7000 euros. Il est réaliste de financer ce catalogue tout ou partie par les publicités. J Paul Larrieu nous a transmis les tarifs publicitaires du Yearbook de l'AFAC pour info.

POINT SUR LA PROBLEMATIQUE DU TRANSFERT d'EMBRYONS

Le sondage a mis en évidence que 91% des personnes ayant exprimé leur avis sont favorables à une réglementation/ limitation du nombre de transferts par jument et par an : un ou deux en plus du poulain porté « naturellement ».

Les arguments en faveur de cette régulation sont autant économiques qu'éthiques.

Les contacts pris avec le SIRE en vue de mettre en place cette limitation ont mis en évidence que seule une limitation du nombre de produits inscriptibles au SB était envisageable.

Une réunion avec le SIRE est prévue à Paris le 4/12. Un représentant de l'AFAC sera présent. La proposition est que le propriétaire d'une jument « donneuse » soit obligé dans un premier temps de demander à l'ACA « un (ou 2) droit(s) à transfert » pour cette jument. Ce document serait à fournir obligatoirement au centre qui va réaliser le transfert et obligatoire pour tout enregistrement au SIRE.

Le SIRE annoncera le 4/12 le coût prévisionnel du développement informatique pour intégrer cette demande de l'ACA.

Cette décision du CA de l'ACA, plébiscitée par les éleveurs, est un signe fort de volonté politique de prendre en compte le bien-être des juments et de protéger les petits éleveurs. Le danger immédiat est que les transferts aillent se faire à l'étranger, mais avec cette mesure on peut également espérer un ralliement des pays voisins et un alignement dans la limitation à un usage « raisonnable » du TE.

Pour la vente éventuelle d'embryons congelés la procédure sera la même (achat du droit à transfert à l'ACA préalable à l'enregistrement du poulain).

FINALE MODELE ET ALLURES ORIENTATION ENDURANCE 2020

Plusieurs options s'offrent à nous :

Association Française du Cheval Arabe
261 rue de Paris (6^{ème} étage)
93100 MONTREUIL
Tél : 01 53 59 60 03 / 06 79 60 39 73
contact@acafrance.org - www.acafrance.org



1. Projet initial : mettre la Finale au sein de la Grande Semaine d'Uzès. Après consultation des éleveurs il est presque impossible de gérer les transports et les deux concours en parallèle. On abandonne cette option par manque d'adhésion des principaux concernés.
2. Jumeler cette finale avec le Championnat de France de Vichy où il y aura déjà show et course. C'est une possibilité, c'est relativement central, J Michel Grimal redoute que les chevaux d'endurance fassent figure de « parents pauvres » (état, toilettage) à côté des chevaux de show.
3. Editer un cahier des charges pour l'organisation pratique de l'évènement et faire un appel à candidatures auprès des associations régionales. Le candidat retenu le serait pour 2 ans et l'évènement serait donc tournant sur le territoire. Le Groupe Jugés/Concours va préparer un cahier des charges.
4. Dernière option le jumeler avec les rencontres de l'endurance instituées par la FFE à compter de cette année. Avantage : du public et Lamotte Beuvron est assez central. Inconvénient : c'est trop tard en saison, il faudrait l'avancer.
5. Joker (mais peu probable) au cas où le championnat des jeunes chevaux soit enlevé à Pise par la FEI (c'est envisagé) et réattribué à Florac (la France va soutenir le projet mais rien n'est moins sûr) auquel cas ce serait Florac en 2020.

LES LIVRES d'ELITE

S. Chazel souligne que si 2020 sera consacré à la réflexion sur le show, il serait souhaitable que l'AG 2021 se penche sur l'endurance.

La création d'un Livre d'Elite Arabe et DSA endurance comme évoqué depuis quelques années, sera une des priorités de travail du CA pour 2020.

Nécessité de créer un groupe de travail pour élaborer la problématique et le cahier des charges. Stéphanie Guittot pour l'endurance (à voir Katell pour le show ? pour la course le rating suffirait-il comme source d'admissibilité au Livre d'Elite ?)

Outil qui pourrait servir à terme de base à un registre du cheval d'endurance fait hors Aca, Français ou européen. En prenant les devants la France s'en assure le leadership.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE VICHY (2019 et 2020) Alain CHATTON

Bilan 2019 positif. Fréquentation en hausse, 81 chevaux engagés
« démocratisation » du show avec remplacement de l'espace VIP par un espace éleveurs accessible à tous.

Satisfaction globale des participants. Belles présentations en nocturne (étalons), avec une démonstration de CSO par Delphine Mauboussin-Lepoutre, Championne d'Europe 2019.



Bilan financier :

Dans le cadre du Breeders Fund, l'ECAHO a alloué 6600 € aux éleveurs en primant le 3 premiers chevaux de chaque classe.

Albidayer a sponsorisé la classe hongres à hauteur de 1750 €. Al Shaqab a sponsorisé l'évènement pour un montant de 5000 € + 5 Saillies de valeur offertes.

Budget de la manifestation : environ 60.000 euros dont environ 25.000 à la charge de l'ACA (avec une subvention de 7000 € dans le cadre de l'appel à projet Ministère de l'Agriculture).

Stéphane Chazel remercie chaleureusement Alain Chatton (qui estime à 300 ses heures de bénévolat pour cette manifestation) et Mathieu Harrouët pour leur investissement et la qualité de la manifestation

Pour 2020 même organisation pour le Championnat de France plus des courses sur l'hippodrome. Probable obtention d'un sponsor (Oman ?) pour courses et show.

LE SALON DE PARIS Marie-Noëlle JUST

Offre intéressante de l'organisation : 10 boxes et un stand pour 3000 euros

Contrat de l'ACA pour les éleveurs ayant réservé ces boxes : 100 euros / boîte, participation aux présentations quotidiennes et à la tenue du stand.

Au total ce sera une action à près de 10.000 euros qui entre dans le champ des actions subventionnables dans le cadre de l'Appel à Projets Ministère de l'Agriculture.

Communication : faire la promo des éleveurs qui jouent le jeu et permettent qu'il y ait des chevaux arabes au Salon du cheval.

La remise des prix de la Coupe de France dans le cadre du Championnat du Monde sera suivie d'un coup de projecteur sur les 2 chevaux et élevages champions d'Europe

LE SALON d'AVIGNON Renaldo SAPONE

Le Salon vend les boxes à l'association 180 euros HT et offre le stand.

L'ACA va participer pour que les boxes soient proposés comme à Paris à 100 euros/cheval

20 boxes réservés, il en reste de disponibles, Audrey André va les proposer aux adhérents ACA Occitanie.

Association Française du Cheval Arabe
261 rue de Paris (6^{ème} étage)
93100 MONTREUIL
Tél : 01 53 59 60 03 / 06 79 60 39 73
contact@acafrance.org - www.acafrance.org



Présentation des chevaux arabes présents chaque jour.

Présentation d'étalons le samedi après-midi (accès gratuit), pas de sélection des étalons, juste obligation pour le propriétaire d'être adhérent ACA.

Il y a énormément de public (utilisateurs de chevaux de loisir surtout).

Cette année les chevaux arabes seront bien placés, grand Hall I avec les ibériques.

LES COTISATIONS 2020

L'AFAC fait payer ses cotisations 100 euros (50€ pour l'Afac, 50€ pour le syndicat des éleveurs de course, des avantages et publications sont offerts en retour).

Il faut trouver le moyen de « récupérer » les adhérents AFAC, 150 environ, qui n'ont pas adhéré en raison du système d'adhésion via le site SHF dont la plupart n'ont pas l'usage.

Solution la plus simple : création par la secrétaire de l'AFAC d'un compte SHF pour chaque adhérent de l'Afac qui n'en a pas. Règlement global des adhésions par l'Afac à l'Aca et validation des adhésions sur le site SHF par Marie Noelle.

Certains administrateurs soulèvent la question de l'adhésion obligatoire via le site shf.eu dont les éleveurs show et courses ne voient pas l'utilité puisqu'ils n'engagent pas en concours d'élevage ni ne bénéficient de primes PACE. La Maison-Mère étant le passage obligé pour bénéficier des aides du Ministère de l'Agriculture, le système ne peut pas être remis en cause. Nous pouvons mettre en place des procédures pour aider les éleveurs à ouvrir ces comptes pour adhérer ou réouvrir le système d'adhésion par le site de l'Aca pour ceux qui ne souhaitent pas ouvrir un compte SHF. La première solution est préférable car c'est le nombre d'adhérents « officiels » via le site SHF qui donne du poids à l'Aca.

Les ACA régionales

S. Chazel craint que ce niveau supplémentaire épuise les cadres et bénévoles (réunions et tâches en +). R. Sapone, A. André, C. Derosch soulignent que ces associations renforcent les liens de proximité entre les éleveurs et servent pour l'organisation d'événements régionaux. De plus elles sont obligatoires dans le schéma imposé par la SHF (SHF régionales et ANR régionales pour les primes).

Les membres du CA votent **à l'unanimité** pour un tarif 2020 de la cotisation ACA à **40 euros**.

MODIFICATIONS DU REGLEMENT SHF

Association Française du Cheval Arabe
261 rue de Paris (6^{ème} étage)
93100 MONTREUIL
Tél : 01 53 59 60 03 / 06 79 60 39 73
contact@acafrance.org - www.acafrance.org



J Michel Grimal nous expose les principales modifications pour 2020 :

Finales :

- Pour les 4,5 et 6 ans : contrôles vétérinaires intermédiaires et finaux à 15 mn
- Pour le Championnat 4,5 et 6 ans : 5 mn au final (2 pts moins de 54 bpm, 1pt entre 55 et 60 bpm)
- Dernier kilomètre à 15 km/h minimum (contrôlé par ATRM)
- Classement des Elites : temps d'entrée au dernier vet pour tout le monde.
- Ex aequo départagés au RC
- Même prise du RC pour tous : sur une minute et c'est la valeur affichée la plus basse qui est prise en compte

Régionales et CIR :

- Les 4 ans pourront faire 20km entre 10 et 15 km/h (contre 12 maxi avant) comme ça possibilité de faire courir les 4 ans d'une écurie avec les 5 ans
- L'épreuve CIR 5 ans sera désormais sur 60km (mais une l'épreuve régionale de 40 km de niveau régional sera maintenue à côté du CIR).
- **Si le système FFECOMPET le permet**, Les chevaux de 5 et 6 ans présentés entre 15 et 30 min. ne seront plus éliminés mais qualifiés s'ils satisfont au contrôle (ce point sera confirmé ou non dans le prochain règlement)

J Michel Grimal considère que les ajustements du règlement sont justes et que les Elites ne sont pas Elites pas hasard.

J. Riondé rappelle que c'est à la SHF de remplir ses obligations de **contrôle de performance**. Le CA de l'Aca valide que l'on demande à la SHF de mener et rendre publique une étude sur les corrélations entre les résultats en concours d'élevage et ceux obtenus sur le circuit des 4 à 6 ans SHF et sur le circuit international. Mener cette étude pour commencer sur les 2 et 3 ans présentés en 2009, 2010 (et ensuite les années ultérieures) permettrait de suivre la carrière des chevaux qui ont été présentés en concours d'élevage jeunes, puis d'analyser les résultats de carrière. Nous possédons les résultats depuis au moins 2009.

PROJET 2020 concernant des récompenses / mises à l'honneur

Nous avons improvisé deux prix pour Uzès, l'Elevage de l'année (Cabirat) et le cheval de l'année (Siam du Barthas), en endurance.

S. Chazel souhaite que nous remettons des prix (meilleur naisseur, meilleur cheval sur la longévité de carrière ou la répétition des performances) chaque année, en établissant les règles du jeu.



Par exemple pour l'Elevage de l'année prendre les 3 ou 4 meilleurs produits des élevages et leur attribuer des points. Audrey s'occupera de rédiger le cahier des charges pour le prix endurance. Pour le show on a les résultats de la Coupe de France, il faudrait ajouter le prix du meilleur naisseur.

Peu importe la nationalité du cheval, par contre l'éleveur doit obligatoirement être adhérent ACA.

TIRAGE AU SORT DU 1/3 SORTANT

Les statuts précisant que le CA est renouvelable par tiers annuellement, il est décidé que 3 administrateurs seraient sortants en 2020, 4 en 2021 et 4 en 2022.

Gilles Flottes et Alain Chatton ayant tous 2 exercé un mandat de 3 ans sont sortants. Il est procédé à un tirage au sort pour le 3ème et le sort désigne Alan Léon. Nous attendons une confirmation de notre avocat de la régularité de cette procédure.

MOVIN SMART

C'est l'appli connectée pour les cavaliers d'endurance. Une nouvelle fonctionnalité permet d'analyser les allures et pourrait être testée (puis utilisée ?) par exemple pour l'attribution du point « allure » à Uzès souvent contesté.

Les développeurs nous demandent une lettre d'appui confirmant que cela est intéressant pour l'analyse des allures.

Pas d'objections.

POINT SUR L'ACTION POINTAGE DE 1000 CHEVAUX

Nous devons prendre une décision sur l'action de pointage de 1000 chevaux engagée lors de la précédente mandature. L'intervention de Mme Sophie Danvy du Conseil Scientifique de l'IFCE n'avait pas été très convaincante lors du précédent CA, et les membres favorables à l'action n'ont pas développé de nouveaux arguments (sauf J Michel Grimal qui souhaitait que l'ACA ne se dédise pas par rapport à l'engagement pris précédemment).

Résultats du vote :

POUR la poursuite de l'action de pointage : 3 (JM Grimal, J Riondé, M Harrouët)

CONTRE : 9 (JP Larrieu, R Sapone, S. Chazel, Ch Quet, S. Guittot, A. Chatton, G Flottes, A André, Ch Derosch).



L'ACA suspend donc l'action POINTAGE.

Validation du statut de « Juge Français » de A.Chatton

Conformément au règlement du cursus de « juge français », Alain Chatton a effectué 4 stages sur 2 ans avec des juges seniors qui ont remis des rapports positifs et témoignant de la progression du stagiaire.

Alain Chatton est donc maintenant juge « liste française ».

17h. L'ordre du jour est épuisé, fin du CA.